

## DÉLIBÉRATION N°DL20220062A DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU LUNDI 16 MAI 2022

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 06/05/2022 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 36 présents, 3 absents représentés à savoir :

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL (à partir de 18 h 50) ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT ; M Pierre-Mary DESHAYES

#### ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Jean-Marc LAVAL a donné procuration à Mme Sylvie THEILLARD (jusqu'à 18h50)

Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à M. Régis CADEGROS

Mme Dudu TOPALOGLU a donné procuration à Mme Andonella FLECHET

#### SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION

M. Axel DUGUA.

**REPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL AU SEIN DE DIVERSES INSTANCES**

**M. Hervé REYNAUD** expose ce qui suit :

Les fonctions de représentation qu'il exerçait au sein de diverses instances, selon délibérations du conseil municipal, ayant pris fin avec la démission de son mandat d' élu municipal issu de la liste « Saint-Chamond, c'est vous ! », il convient de procéder au remplacement de Monsieur Raphaël BACCAGLIONI.

Il est proposé la candidature de Madame Nathalie ROBERT pour être membre des commissions suivantes :

- commission municipale commerce et affaires économiques,
- commission de l'urbanisme, des travaux et du développement durable,
- commission de l'enfance et de la jeunesse ,
- commission de la démocratie locale, de la vie des quartiers et de la politique de la ville.
- commission de la vie associative et des sports (à la place de Mme Isabelle SURPLY)

Elle est également proposée pour être la représentante de la commune au sein du conseil d'école de l'école maternelle Gayotti .

Il est proposé au conseil municipal de procéder à un vote à main levée si l'unanimité des présents l'autorise.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 37 voix pour,

2 abstentions M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT

**DÉCIDE :**

- **de procéder** aux désignations tel qu'exposé ci-dessus.

Madame Nathalie ROBERT est candidate.

Le vote à main levée ayant été accepté à l'unanimité des présents, à l'issue du vote, par 37 voix pour et 2 abstentions, Madame Nathalie ROBERT est désignée pour siéger au sein des commissions municipales suivantes :

- commission municipale commerce et affaires économiques,
- commission de l'urbanisme, des travaux et du développement durable,
- commission de l'enfance et de la jeunesse ,
- commission de la démocratie locale, de la vie des quartiers et de la politique de la ville.

- commission de la vie associative et des sports (à la place de ~~Mme Isabelle SURLET~~)

Elle est également désignée pour être la représentante de la commune au sein du conseil d'école de l'école maternelle Gayotti .

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 17/05/2022

Le maire,

Hervé REYNAUD